

Changement systémique face aux nouvelles vulnérabilités à la traite des personnes

Dossier d'étude, de prière et
d'action de Talitha Kum

Rédigé par le

**Comité international de
coordination de Talitha Kum**

Novembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
PARTIE I	2
A. Qu'entend-on par « changement systémique » dans la lutte contre la traite des personnes ?	2
B. Nouvelles tendances et vulnérabilités de la traite des personnes	3
C. Les nouvelles formes de traite des personnes reflètent un échec du système	3
D. Le rôle du plaidoyer dans le changement systémique de la lutte contre la traite des personnes	4
PARTIE II	5
A. Fondements bibliques et catholiques de la justice structurelle	5
B. Doctrine sociale de l'Eglise	6
PARTIE III	8
Guide de discussion : processus de discernement et d'action	8
1. PRIER	8
2. ÉCOUTER	8
3. MÉDITER	9
4. JUGER	9
5. AGIR	10
Exercice de prise d'engagement collective	10
PRIÈRE DE CONCLUSION	10
RESSOURCES	11
ANNEXE	13

INTRODUCTION

La deuxième Assemblée générale de Talitha Kum (Rome, 18-24 mai 2024) a réuni plus de 150 délégués de 71 pays pour célébrer ses 15 ans d'engagement mondial contre la traite des personnes. Guidée par son thème « **Cheminer ensemble pour mettre fin à la traite des personnes : transformer par la compassion en action** », l'Assemblée a adopté une approche synodale et partant du terrain, à travers un processus fondé sur l'écoute, le discernement et la responsabilité collective.

Ce dossier se concentre sur la première priorité : **le changement systémique face aux nouvelles vulnérabilités** (2025-2030).

La première priorité de Talitha Kum appelle ses membres du monde entier à démanteler les **systèmes complexes** qui favorisent la traite des personnes par le biais d'une transformation sociale, économique, politique et culturelle. Présent dans plus de 100 pays, le réseau Talitha Kum occupe une position unique pour relier les réalités de terrain au plaidoyer international. Notre réseau est témoin de la manière dont les forces mondiales et les défis contemporains façonnent les vulnérabilités locales. Notre action nous rappelle qu'un véritable changement ne peut se produire sans une volonté commune de remettre en question les systèmes existants et de construire ensemble des alternatives centrées sur les droits humains, la justice et l'équité.

Ce dossier invite les membres à approfondir leur analyse systémique et à renforcer l'action collective.

La traite des personnes n'est pas seulement le résultat d'actes criminels individuels. Il s'agit d'un problème structurel entretenu par des systèmes complexes : systèmes économiques, normes sociales, politiques migratoires, conflits armés, exploitation facilitée par ou dans l'environnement numérique, inégalités entre les sexes, ainsi que la demande mondiale de main-d'œuvre bon marché et d'exploitation sexuelle. Par conséquent, lutter contre la traite nécessite une **transformation structurelle** : il faut s'attaquer aux causes profondes de l'injustice et de la violence systémique ancrées dans les systèmes sociaux, économiques, politiques et culturels. Un changement systémique implique d'identifier et de transformer les structures qui perpétuent la traite, d'imaginer des alternatives audacieuses et d'agir collectivement pour briser les cycles de vulnérabilité.

PARTIE I

A. Qu'entend-on par « changement systémique » dans la lutte contre la traite des personnes ?

Le changement systémique implique une transformation durable des systèmes qui, actuellement, favorisent la traite des personnes. Cela nécessite de :

- Identifier les facteurs sous-jacents qui créent une vulnérabilité à la traite des personnes ;

- S'attaquer à ces facteurs ou de les neutraliser afin de réduire les risques ;
- Renforcer la protection des droits humains ;
- Agir en amont pour prévenir la traite des personnes avant qu'elle ne se produise.

Par exemple, lorsque le manque d'emploi accroît la vulnérabilité à la traite, la prévention systémique passe par des investissements dans l'éducation, la formation professionnelle et, en particulier, l'autonomisation économique des femmes et des filles. En renforçant l'autonomie financière, l'accès aux ressources et la possibilité de prises de décision, les communautés deviennent les actrices de leur propre résilience. Cette approche va au-delà des interventions d'urgence et transforme les conditions structurelles qui permettent à la traite des personnes de prospérer.

B. Nouvelles tendances et vulnérabilités de la traite des personnes

La traite des personnes évolue aujourd'hui au sein de systèmes mondiaux caractérisés par des inégalités structurelles, la précarité et la demande de services fournis par les victimes ; ces systèmes engendrent la marchandisation des personnes. Parmi les principales vulnérabilités, émergentes ou non, peuvent être citées :

- La pauvreté, la marginalisation économique et l'absence de protection sociale
- La migration et les déplacements forcés dus aux conflits, aux catastrophes, aux violations systémiques des droits humains, aux formes de persécution et au changement climatique
- La discrimination à l'égard des femmes et des filles
- Les vulnérabilités liées à l'âge
- La discrimination fondée sur l'origine ethnique, la religion et la nationalité
- Les lois restrictives limitant l'accès à la protection et aux services
- Les abus de consommation de substances et l'exclusion sociale

C. Les nouvelles formes de traite des personnes reflètent un échec du système

1. Criminalité forcée et exploitation en ligne

Des milliers de personnes sont victimes de la traite et entraînées dans des escroqueries en ligne, notamment en Asie du Sud-Est. Beaucoup sont des migrants instruits, multilingues, et trompés par des offres d'emploi frauduleuses. Ces personnes sont souvent traitées comme des criminels plutôt que reconnues comme victimes.

2. Exploitation dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et dans [l'économie à la tâche \(Ubérisation\)](#)

La traite est ancrée et enracinée dans des secteurs tels que l'agriculture, la construction, l'industrie textile, le travail domestique, la pêche, la livraison de repas et la fabrication de produits électroniques. La servitude pour dettes, le vol de salaire et la confiscation de documents persistent au sein des systèmes de production mondiaux.

3. Conflits armés, déplacements de population et changement climatique

Les conflits armés, les déplacements internes et transnationaux, les sécheresses et la dégradation de l'environnement causée par le changement climatique accroissent la vulnérabilité à la traite des personnes. Les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée.

4. Le système de la prostitution et les inégalités entre les sexes

Le système mondial de la prostitution reflète la discrimination structurelle, la demande masculine, les inégalités économiques, la militarisation, l'injustice raciale et les héritages coloniaux. Les femmes marginalisées et déplacées sont particulièrement à risque.

Il est essentiel de comprendre comment les différentes structures et les différents systèmes se conjuguent avec les trafiquants et les victimes pour élaborer une réponse stratégique et systémique à la traite des personnes.

D. Le rôle du plaidoyer dans le changement systémique de la lutte contre la traite des personnes

Aucun changement systémique dans la lutte contre la traite ne peut avoir lieu sans plaidoyer.

Le plaidoyer :

- Attire l'attention des décideurs politiques sur les réalités de terrain de la traite des personnes ;
- Identifie les failles dans les lois et les systèmes de protection ;
- Favorise les réformes juridiques et structurelles ;
- Amplifie la voix des victimes et des survivant.e.s de la traite des personnes ;
- Encourage l'action collaborative entre les organisations de la société civile.

Le **plaidoyer** est un outil essentiel pour renforcer la protection à court et à long terme. Les acteurs impliqués dans l'accompagnement des survivant.e.s sont témoins des failles du système et des obstacles qui entravent leur réinsertion. En rapportant ces expériences concrètes aux autorités, il devient possible de mettre en lumière les lacunes des lois et des politiques existantes et d'encourager des réformes significatives.

De plus, en amplifiant la voix des survivant.e.s de la traite des personnes et en relayant leurs témoignages, le plaidoyer devient un outil puissant de transformation sociale et juridique. De cette manière, le plaidoyer contribue à un changement systémique durable, où la compassion se traduit par des actions concrètes visant à éradiquer la traite.

Le **plaidoyer** peut être mis en œuvre à l'aide d'outils tels que les campagnes médiatiques, les événements universitaires et de sensibilisation, les études, les travaux de recherche et les notes de synthèse, les contributions écrites et le lobbying. Ces activités visent à influencer directement les décideurs et les politiques afin d'aboutir à

des changements structurels durables. Le plaidoyer est souvent plus efficace lorsqu'il est mené de manière collaborative, en associant diverses parties prenantes telles que les organisations de la société civile et les communautés concernées.

Au sein de réseaux mondiaux tels que Talitha Kum, la solidarité et le soutien mutuel permettent de donner la parole aux victimes et aux survivant.e.s, mais aussi aux personnes qui les aident, lesquelles ne peuvent souvent pas s'exprimer librement au sein de leur propre communauté ou de leur propre pays, en particulier lorsque les acteurs locaux sont exposés à des risques ou à des représailles.

Grâce à des campagnes coordonnées, à la recherche, à des contributions politiques et à l'engagement auprès des décideurs, le plaidoyer transforme la compassion en réforme structurelle visant à éradiquer la traite des personnes. Une réponse stratégique doit être intersectionnelle, transnationale et collaborative.

PARTIE II

A. Fondements bibliques et catholiques de la justice structurelle

La foi appelle les croyants non seulement à la compassion, mais aussi à la transformation.

Écritures : Un courage qui remet en cause les systèmes

Esther : Réformer des lois injustes

(Esther 4-8)

Esther risque sa vie pour s'opposer à un décret génocidaire et agit de manière stratégique pour faire annuler une législation injuste.

Leçon : L'accès au pouvoir doit servir la justice. Le silence entretient l'oppression. Les lois peuvent et doivent être réformées.

Joseph : Une gouvernance éthique en temps de crise

(Genèse 41 ; 47)

Joseph élabore des politiques économiques qui préviennent une catastrophe liée à la famine. Pourtant, sa gestion de la crise centralise également le pouvoir, soulevant des questions éthiques.

Leçon : Les systèmes économiques façonnent les vulnérabilités. Le leadership doit privilégier la dignité plutôt que le contrôle.

Marie Madeleine : Les femmes, vectrices de transformation

(Luc 8 ; Jean 20)

Libérée par le Christ, Marie-Madeleine devient la première témoin de la Résurrection, mettant en lumière le rôle transformateur des femmes dans le récit évangélique.

Leçon : L'Évangile démantèle l'exclusion. Les femmes sont au cœur de la mission et du renouveau systémique.

Paul : L'unité au-delà des divisions

(1 Corinthiens 12 ; Actes 16)

Paul proclame l'égalité au-delà des divisions ethniques, culturelles et sociales.

Leçon : Le changement structurel exige une unité au-delà des frontières et une responsabilité partagée pour le bien commun.

B. Doctrine sociale de l'Eglise

Fratelli Tutti

Dénonce l'esclavage moderne et la traite des personnes comme les conséquences de systèmes axés sur le profit et fondés sur l'indifférence. Appelle à la fraternité et à la solidarité mondiale.

1. § 24 et 25 : Le Pape François dénonce les nombreuses formes d'exploitation, notamment l'esclavage moderne, la traite des personnes et le trafic d'organes. Il souligne que ces réalités sont les conséquences de systèmes économiques et sociaux qui favorisent l'indifférence et la marginalisation.
2. § 168 : François dénonce une économie axée sur le profit qui marginalise les plus pauvres et ignore la dignité humaine.
3. § 18 à 21 : Ces sections mettent en évidence la « marginalisation mondiale » causée par des politiques économiques qui privilégient la croissance au détriment du développement humain intégral.
4. § 123 à 127 : Ces passages abordent les inégalités mondiales et appellent à la solidarité internationale pour réduire le fossé entre riches et pauvres.

Laudato Si'

Cette encyclique établit un lien entre la destruction de l'environnement, la pauvreté, les déplacements de population et la vulnérabilité. Elle appelle à l'adoption d'un paradigme économique éthique. Le pape François a critiqué les excès de l'économie de marché et prône une approche plus humaine et fondée sur la solidarité.

1. § 48 : Le pape François souligne que les pauvres souffrent de manière disproportionnée des conséquences de la dégradation de l'environnement, en raison de systèmes économiques inéquitables.
2. § 139 : François appelle à un changement radical des systèmes économiques et politiques, afin qu'ils intègrent une dimension éthique et une véritable solidarité avec les plus pauvres.
3. § 109 : François met en évidence les effets négatifs d'une économie centrée sur le profit, qui néglige les besoins des plus vulnérables.
4. § 189 : Le pape appelle à un changement de paradigme, en mettant l'accent sur une économie qui respecte la dignité humaine et l'environnement.

Dignitas Infinita

Ce document affirme que la traite des personnes constitue une grave atteinte à la dignité humaine infinie et exige une réforme des systèmes injustes.

1. Critique des systèmes économiques injustes : le texte souligne que les structures économiques actuelles favorisent les inégalités et marginalisent les plus vulnérables.

2. Appel à une réforme sociale : le document souligne la nécessité de transformer les structures sociales afin qu'elles soient inclusives et respectueuses de la dignité humaine.
3. Solidarité internationale : François appelle à une coopération mondiale pour réduire les écarts entre riches et pauvres. « La solidarité entre les nations est essentielle pour surmonter les injustices systémiques qui touchent les plus pauvres. »

Document sur la fraternité humaine (2019)

Ce dernier promeut la solidarité interreligieuse et la responsabilité collective pour la protection des populations vulnérables.

1. Critique des injustices sociales : le document met en lumière les injustices sociales, la corruption et les inégalités qui marginalisent les plus vulnérables. Il appelle à une action collective pour surmonter ces obstacles.
2. Condamnation des guerres et des persécutions : il dénonce les systèmes qui engendrent des conflits, la destruction et la souffrance pour les populations les plus pauvres.
3. Appel à la solidarité mondiale : Le document invite les nations et les individus à travailler ensemble pour construire une société plus juste et plus équitable.

Les messages du Pape à l'occasion de la Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des personnes soulignent que la lutte contre ce fléau doit s'attaquer à ses causes profondes : les modèles économiques injustes, la discrimination et les systèmes relationnels fondés sur la domination.

1. Message pour la Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des personnes (2024) : le Pape François y souligne que la lutte contre la traite des personnes exige de s'attaquer à ses causes profondes, notamment les systèmes sociaux et économiques qui exploitent les plus vulnérables. Il déclare : « Nous savons qu'il est possible de lutter contre la traite, mais nous devons nous occuper de la racine du phénomène, en éradiquant ses causes. »
2. Message vidéo pour la Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des personnes (2022) : François dénonce les modèles économiques et sociaux qui perpétuent l'exploitation des femmes et des filles, et appelle à une transformation des relations fondées sur la discrimination. « Les milliers de femmes et de petites filles victimes chaque année de la traite dénoncent les conséquences dramatiques de modèles de relations fondés sur la discrimination et la soumission. »
3. Message pour la Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des personnes (2024) : Le Pape souligne l'importance de reconnaître la dignité de chaque personne et de s'opposer aux systèmes qui favorisent l'exploitation. « Sainte Bakhita nous encourage à ouvrir les yeux et les oreilles, pour voir l'invisible et écouter les sans-voix. »

PARTIE III

Guide de discussion : processus de discernement et d'action

Prier, Écouter, Méditer, Juger, Agir

Ce processus peut être adapté en fonction des besoins de votre groupe. Vous pouvez utiliser le processus suivant.

Les participants sont invités à lire les parties 1 et 2 ainsi qu'au moins l'une des ressources de référence avant la réunion.

Parcourir chaque étape lentement, en laissant du temps pour le silence, le partage et le discernement collectif.

1. PRIER

Prière pour le discernement sous l'inspiration du Saint-Esprit

*Seigneur, source de lumière et de justice,
Nous nous tournons vers Toi, en quête de discernement sous l'inspiration de
Ton Saint-Esprit.
Ouvre nos yeux aux réalités invisibles,
aux injustices qui brisent des vies,
aux systèmes qui piègent les plus vulnérables dans l'exploitation.
Donne-nous un cœur capable de ressentir la douleur des victimes et des
 survivant.e.s de la traite des personnes.
Accorde-nous la sagesse de reconnaître les racines profondes du mal qui les
 lie.
Libère-nous de la peur et de l'impuissance face à cette complexité.
Esprit de vérité, éclaire notre réflexion.
Esprit de courage, fortifie notre engagement.
Que notre prière devienne justice.
Que notre foi devienne action.
Par l'intercession de Sainte Joséphine Bakhita, guide-nous dans l'espérance.
Amen.*

2. ÉCOUTER

Être à l'écoute de la réalité et s'écouter les uns les autres

Cette étape invite à une écoute attentive et sans jugement des expériences vécues et du contexte.

- Comment pouvons-nous écouter attentivement les expériences des survivant.e.s, reconnaître les vulnérabilités qui émergent, comprendre les répercussions sur les femmes, les enfants, les migrants et les personnes marginalisées, et prendre conscience des zones de silence, de peur ou de stigmatisation ?

L'écoute implique : d'écouter les survivant.e.s, les communautés, les réalités sociales et les signes des temps. Cette étape permet à la réalité de s'exprimer avant que nous ne l'analysions.

3. MÉDITER

Comprendre les systèmes et les facteurs sous-jacents

Au cours de cette phase, nous passons de l'expérience à une analyse plus approfondie.

- De quelle manière les systèmes sociaux, économiques, politiques, culturels et numériques, ainsi que la pauvreté, le chômage, le manque d'éducation, les lois sur l'immigration, les chaînes d'approvisionnement mondiales, la demande de main-d'œuvre bon marché ou l'exploitation sexuelle, et le changement climatique, accroissent-ils la vulnérabilité et permettent-ils à la traite des personnes de perdurer ?

Réfléchir également à la dimension internationale :

- Comment les systèmes économiques mondiaux influencent-ils les réalités locales ?
- Comment les conflits ou les politiques internationales affectent-ils les flux migratoires et la traite des personnes ?

Réfléchir, c'est nommer les structures, et pas seulement les crimes individuels.

4. JUGER

Discerner à la lumière de la foi et de la doctrine sociale de l'Église

Nous interprétons désormais la réalité à travers les Écritures et l'enseignement de l'Église.

- Que nous enseigne Esther sur le courage au sein des systèmes de pouvoir ?
- En quoi la manière dont Joseph a gouverné pendant la famine éclaire-t-elle la notion de responsabilité en temps de crise ?
- En quoi la vision de l'unité de Paul nous appelle-t-elle à dépasser les divisions de nationalité, de classe ou de statut ?

Extrait de la doctrine sociale de l'Église :

- En quoi l'encyclique Fratelli Tutti remet-elle en question les systèmes axés sur le profit qui marginalisent les pauvres ?
- Comment Laudato Si' relie-t-elle l'injustice environnementale à l'exploitation sociale ?
- Comment le document Dignitas Infinita affirme-t-il la dignité des victimes de la traite ?
- En quoi l'appel à la fraternité remet-il en question la discrimination et l'exclusion ?

Discerner :

- Où repose l'injustice ?
- Qu'est-ce qui contredit la dignité humaine ?
- Où l'Esprit invite-t-il à la transformation ?

Cette étape apporte une clarté morale et une vision prophétique.

5. AGIR

S'engager en faveur d'une transformation concrète et systémique

Le discernement mène à l'action.

A. Plaidoyer et réforme structurelle

- Comment pouvons-nous promouvoir des réformes juridiques, renforcer le plaidoyer, améliorer la protection des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées, et réduire les causes profondes de la demande afin de lutter efficacement contre la traite et l'exploitation des personnes ?

B. Prévention et autonomisation

- Comment pouvons-nous promouvoir l'autonomie économique des femmes, autonomiser les jeunes et les communautés locales, soutenir une migration sûre et remédier aux vulnérabilités liées au changement climatique afin de prévenir la traite des personnes ?

C. Risques numériques et émergents

- Comment pouvons-nous sensibiliser à la traite en ligne et promouvoir la sécurité numérique et la cybersécurité, en particulier auprès des jeunes ?

D. Réseau et partenariat

- Quelles synergies sommes-nous appelés à renforcer au sein du réseau Talitha Kum ?
- Quels partenaires, acteurs ecclésiaux, organisations de la société civile, mécanismes des Nations Unies et autorités locales, pouvons-nous mobiliser pour renforcer le plaidoyer et la transformation systémique ?

Exercice de prise d'engagement collective

En groupe, rédiger une déclaration commençant par :

Nous dénonçons...

Nous appelons à...

Nous nous engageons à...

Relier cette déclaration à la première priorité de Talitha Kum (2025–2030) – Annexe

Partager votre engagement avec Talitha Kum International.

PRIÈRE DE CONCLUSION

*Seigneur, en cette période difficile,
Tu nous appelles à nous laisser transformer
par une compassion active envers nos frères et sœurs
qui ploient sous le poids de systèmes injustes et déshumanisants.*

*Donne-nous un cœur solidaire afin que nous puissions œuvrer ensemble
pour des changements concrets qui briseront leurs chaînes injustes.
Rends nos cœurs sensibles aux victimes des nouvelles vulnérabilités de notre
monde
et donne-nous la force, le courage et la détermination
de construire des ponts pour un monde plus juste et plus fraternel. AMEN*

RESSOURCES

Rapports internationaux et ressources en matière de plaidoyer

- Alsalem, Reem. *Prostitution et violence contre les femmes et les filles : Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences*. Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, 7 mai 2024. Disponible à : <https://docs.un.org/fr/A/HRC/56/48>
- Bhoola, Urmila. *Bhoola, Visite au Togo : Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences*. Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, 6 Août 2020. Disponible à : <https://docs.un.org/fr/A/HRC/45/8/Add.1>
- Organisation internationale du travail. *Exploring the gig economy: Challenges and opportunities*. 2025. Disponible à : https://www.ilo.org/sites/default/files/2025-06/ILO%20-%20Mini%20Guide_%28Digital%29_13jun.pdf
- Obokata, Tomoya. *Visite au Canada : Rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences*. Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, 22 juillet 2024. Disponible à : <https://docs.un.org/fr/A/HRC/57/46/Add.1>
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme. "A WICKED PROBLEM" *Seeking Human Rights-Based Solutions to Trafficking into Cyber Scam Operations in South-East Asia*, 2026. Disponible à : <https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/issues/trafficking/report-a-wicked-problem.pdf>
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. *Online Scam Operations and Trafficking Into Forced Criminality in Southeast Asia: Recommendations for a Human Rights Response*, 29 août 2023. Disponible à : <https://bangkok.ohchr.org/sites/default/files/documents/2025-01/online-scam-operations-2582023.pdf>
- Scharie Tavcer, D., et al. *Systemic Factor: Sexual Exploitation and Human Trafficking*. Legal Aid Saskatchewan, 2024. Disponible à : https://gladue.usask.ca/sites/gladue1.usask.ca/files/2024-04/Systemic%20Factor_Sexual%20Exploitation%20and%20Human%20Trafficking.pdf
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). *Manuel pour les situations d'urgence*. Disponible à : <https://emergency.unhcr.org/fr>
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). "Plaidoyer en situations d'urgence" dans *Manuel pour les situations d'urgence*. Disponible à : <https://emergency.unhcr.org/fr/protection/m%C3%A9canismes-de-protection/plaidoyer-en-situation-d%E2%80%99urgence>

Références bibliques

Esther 4, 13–16 ; 5, 1–2 ; 7, 3–6 ; 8, 5–8
Genèse 41, 47–57 ; 47, 13–26
Luc 8, 1–3
Jean 20, 11–18
1 Corinthiens 12, 12–13
Actes 16, 9–10

Doctrine sociale de l'Église

- Pape François. *Fratelli Tutti : Sur la fraternité et l'amitié sociale* (Lettre encyclique). Éditions du Vatican, 2020. Disponible à l'adresse : https://www.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20201003_enciclica-fratelli-tutti.html
- Pape François. *Laudato Si' : Sur la sauvegarde de la maison commune* (Lettre encyclique). Éditions du Vatican, 2015. Disponible à l'adresse : https://www.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si.html
- Dicastère pour la Doctrine de la Foi. *Déclaration « Dignitas Infinita » sur la dignité humaine*. Éditions du Vatican, 2024. Disponible à l'adresse : https://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_ddf_doc_20240402_dignitas-infinita_fr.html
- Le pape François et le grand imam d'Al-Azhar Ahmad Al-Tayyeb. *Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune*. Éditions du Vatican, 2019. Disponible à l'adresse : https://www.vatican.va/content/francesco/fr/travels/2019/outside/documents/papa-francesco_20190204_documento-fratellanza-umana.html
- Pape François. *Message du pape François pour la XIe Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des personnes*. Éditions du Vatican, 7 février 2025. Disponible à l'adresse : <https://www.vatican.va/content/vatican/fr/holy-father/francesco.html>

ANNEXE

Trois priorités se sont dégagées des réalités actuelles, appelant tous les membres de Talitha Kum à s'engager en faveur de nos trois priorités pour la période 2025-2030 :

1. Changement systémique face aux nouvelles vulnérabilités
2. Approche holistique et centrée sur les survivants
3. Élargir la collaboration et les partenariats

Ce document de réflexion aborde la première priorité : le changement systémique face aux nouvelles vulnérabilités. Extrait de la [déclaration officielle de mai 2024](#) concernant la priorité n° 1 :

« Les systèmes complexes qui permettent la traite des personnes doivent être démantelés par des mesures concrètes de transformation sociale, économique, culturelle et politique. Nous dénonçons les nombreux facteurs qui font que des personnes sont piégées dans des formes modernes d'esclavage : la discrimination et la violence à l'égard des femmes et des minorités, l'exploitation des personnes vulnérables, en particulier des enfants, les systèmes patriarcaux, les déplacements internes, les migrations forcées, le terrorisme, les conflits et les guerres, le capitalisme de marché sans entraves, la corruption, le racisme, le crime organisé, les lois inadéquates en matière d'immigration et l'application incohérente de la loi. Ces réalités nous interpellent et c'est pourquoi nous nous engageons à :

- Donner aux femmes, aux enfants et aux jeunes les moyens d'accéder à des sociétés plus justes et plus équitables ;
- Adopter des stratégies efficaces pour réduire la demande à la racine de la traite des personnes, notamment par l'éducation des garçons et des hommes et la promotion de routes de migration régulières ;
- Plaider pour la poursuite des trafiquants et pour des changements politiques et juridiques efficaces pour les populations à risque, notamment les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées ;
- S'attaquer aux facteurs d'incitation et d'attraction des migrations et des déplacements, en plaidant pour la protection et l'intégration des personnes en déplacement ;
- Exposer les risques de la traite en ligne et des réseaux sociaux en sensibilisant les jeunes et leurs familles et en promouvant la cybersécurité. »